

SG IMAGE 2019
Société anonyme (SOFICA)
au capital de 4.030.000 Euros
Siège social : 8, rue Bellini
75116 - Paris

881 767 669 R.C.S. Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 2 JUIN 2022
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de SG IMAGE 2019 (la « Société »), pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le commissaire aux comptes vous donnera son opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris le 19 février 2020. Il s'agit donc de son deuxième exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 n'a pas généré de chiffre d'affaires, comme lors de l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 312 433 € contre 323 235 € ; elles comprennent :

- 121 182 € de frais de fonctionnement correspondant aux honoraires prélevés par la société BELLINI PARTNERS en vertu de sa mission de conseil et d'ingénierie, constitués de 120 900 € de frais de gestion, soit au total 3 % du capital social de la Société, conformément aux dispositions prévues dans le prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 25 octobre 2019, ainsi que de 282 €, soit 0,25% de récupération en différé des frais de distribution de la première année (exercice 2020).
- 9 793 € de frais de distribution, soit au total 0,25 % du capital social net de toute taxe versée de la Société, conformément au prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 25 octobre 2019.
- 181 458 € de dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à (312 433) € contre (323.235) € au titre de l'exercice précédent.

En l'absence de résultat exceptionnel, et en prenant en compte le résultat financier de (2 357) € contre (2 044) € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette de 314 791 € contre une perte nette de 325 279 € durant l'exercice précédent.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au titre du premier exercice.

La Société a décidé de valoriser ses actions selon la méthode de l'actif net. Avec un capital social de départ de 4.030.000 € et des capitaux propres au 31 décembre 2021 à 3 389 930 €, le prix de l'action est donc valorisé à 84,12 €.

Pour rappel, SG IMAGE 2019 disposait d'un capital de départ de 4.030.000 € qui a été utilisé de la manière suivante durant la première année d'investissement :

- 2.901.600 € en association à la production dans des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
- 725.400 € en participation dans le capital de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2019, EURL détenue à 100% par la Société et spécialisée dans le développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (écritures de scénario, recherche de casting, repérage de lieux de tournages, recherche de financement),

RECAPITULATIF SG IMAGE 2019	
Enveloppe totale	4.030.000 € (100%)
Investissement en association à la production	2.901.600 € (72%)
Investissement en développement (filiale SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2018)	725.400 € (18%)
Placement en trésorerie	403.000 € (10%)

SG IMAGE 2019 a diversifié son portefeuille entre œuvres cinématographiques et œuvres audiovisuelles selon la répartition suivante :

- 2.176.200 € dans des œuvres cinématographiques dont 1.813.500 € en contrat d'association à la production et 362.700 € en développement ;
- 1.450.800 € dans des œuvres audiovisuelles dont 1.088.100 € en contrat d'association à la production et 362.700 € en développement ;

	Cinéma	Audiovisuel	Total
Contrat d'association à la production	1.813.500 €	1.088.100 €	2.901.600 €
Développement	362.700 €	362.700 €	725.400 €
Total	2.176.200 € (60%)	1.450.800 € (40%)	3.627.000 €

L'ensemble des ratios d'investissements ont été tenus :

- la SOFICA a investi 90% des montants levés (3.627.000 €) durant l'exercice,
- 50% des investissements réalisés sont non-adossés, c'est-à-dire sans garantie de rachat à un prix fixé à l'avance,
- 96,1% de nos participations (engagement 95%) ont été réalisées auprès de producteurs délégués indépendants en capital de société (ou groupes de sociétés liées) disposant d'une forte puissance de marché,
- 40% de nos participations (engagement 40%) ont été réalisées dans le secteur audiovisuel,
- 94% de nos investissements cinéma (engagement 75%) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 8M€,

- 34% de nos investissements cinéma (engagement 15%) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 4,5M€,
- 40% de nos investissements (engagement 35%) ont été réalisés dans des premiers et deuxièmes films de réalisateurs,
- 11% de nos investissements (engagement 10%) ont été réalisés dans des films et séries d'animation,
- 20% de nos investissements (engagement 20%) ont été réalisés en prise de participation dans une société de réalisation (SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2019).

• **Investissements en association à la production non adossée :**

Au 31 décembre 2021, SG IMAGE 2019 a investi 1.813.500 € en association à la production non adossée dans 15 œuvres cinématographiques et 5 œuvres audiovisuelles.

Le tableau ci-dessous reprend l'intégralité des investissements réalisés au 31 décembre 2021 :

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Date de sortie prévue	Investissement
MYTHO SAISON 2	Audiovisuel	Fabrice Gobert	Marina Hands, Mathieu Demy	A partir du 7 octobre 2021	100.000 €
UNE AFFAIRE FRANCAISE	Audiovisuel	Christophe Lamotte	Guillaume De Tonquedec, Gérard Jugnot, Mickaël Youn	A partir du 20 septembre 2021	150.000 €
A L'OMBRE DES FILLES	Cinéma	Etienne Comar	Alex Lutz, Agnès Jaoui, Hafsia Herzy	13 avril 2022	94.000 €
TOUT S'EST BIEN PASSE	Cinéma	François Ozon	Sophie Marceau, André Dussolier, Charlotte Rampling	22 septembre 2021	150.000 €
ENTRE LA VIE ET LA MORT	Cinéma	Giordano Gederlini	Antonio De La Torre	29 juin 2022	60.000 €
LE TEMPS DES SECRETS	Cinéma	Christophe Barratier	Guillaume De Tonquedec	23 mars 2022	100.000 €
UNE JEUNE FILLE QUI VA BIEN	Cinéma	Sandrine Kiberlain	Rebecca Marder, André Marcon	26 janvier 2021	40.000 €
MISSIONS SAISONS	Audiovisuel	Julien Lacombe	Hélène Vivies, Mathias Mlekuz, Barbara Pros	A partir du 23 décembre 2021	100.000 €
ANNA ET SES AMIS	Audiovisuel	Dominique Etchecopar	N/A	Début 2022	177.860 €
NADIA (ex-UNE VIE VOLEE)	Audiovisuel	Anissa Bonnefont	N/A	A partir du 15 décembre 2021	125.000 €
INCROYABLE MAIS VRAI	Cinéma	Quentin Dupieux	Alain Chabat	15 juin 2022	75.000 €
A GIRL'S ROOM	Cinéma	Aino Suni	Carmen Kassovitz	En post-production	30.000 €
LE TEST	Cinéma	Emmanuel Poulain-Arnaud	Alexandra Lamy, Philippe Katerine	28 décembre 2021	80.000 €
LES PASSAGERS DE LA NUIT	Cinéma	Mikhaël Hers	Charlotte Gainsbourg	4 mai 2022	80.000 €
UNE MERE	Cinéma	Sylvie Audcoeur	Karine Viard	23 mars 2022	150.000 €
LES FEMMES DU SQUARE	Cinéma	Julien Rambaldi	Ahmed Sylla, Léa Drucker, Eye Haidara	16 novembre 2022	100.000 €
LA BRIGADE	Cinéma	Louis-Julien Petit	Audrey Lamy, François Cluzet	23 mars 2022	40.000 €
L'ASTRONAUTE	Cinéma	Nicolas Giraud	Nicolas Giraud, Mathieu Kassovitz, Hélène Vincent, Hyppolyte Girardot	7 septembre 2022	29.000 €
EN ROUE LIBRE	Cinéma	Didier Barcelo	Marina Foïs, Benjamin Voisin	29 juin 2022	60.000 €
QUAND TU SERAS GRAND	Cinéma	Andréa Bescond, Eric Metayer	Aïssa Maïga, Vincent Macaigne	Prochainement	72.640 €
TOTAL					1.813.500 €

Bien que la plupart des investissements soient contractualisés, et dans l'attente de certaines conditions suspensives certains investissements seront soldés en 2022 et ne sont donc pas présents dans les comptes au 31 décembre 2021. C'est le cas pour :

- « Entre la vie et la mort » : solde de 20.000 € en attente de conditions suspensives ;

Ces investissements sont non adossés et ne bénéficient donc d'aucune garantie de rachat. Tous nos investissements bénéficient de droits à recettes répartis sur l'ensemble des supports : cinéma (uniquement pour les œuvres cinématographiques), vidéo, vod, export, ventes télévisuelles françaises et droits dérivés (droits musicaux, droits de remake, merchandising, etc...).

- **Investissements en association à la production adossée :**

SG IMAGE 2019 a également réalisé 1.088.100 € d'investissements en association à la production adossée, c'est-à-dire avec garantie de rachat, dans 3 œuvres audiovisuelles et 6 longs-métrages pour le cinéma.

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Garantie de rachat
PETAOUCHNOCK	Cinéma	Edouard Deluc	Pio Marmaï	108.810 €	Entre 108.810 € et 118.810 € en fonction de la date de remboursement
ALORS ON DANSE	Cinéma	Michèle Laroque	Michèle Laroque, Thierry Lhermite	108.810 €	Entre 108.810 € et 116.810 € en fonction de la date de remboursement
LE VISITEUR DU FUTUR	Cinéma	François Descraques	Arnaud Ducret, Enya Baroux, Florent Dorin	108.810 €	Entre 108.810 € et 118.810 € en fonction de la date de remboursement
INCROYABLE MAIS VRAI	Cinéma	Quentin Dupieux	Alain Chabat	108.810 €	Entre 108.810 € et 115.810 € en fonction de la date de remboursement
LES JEUNES AMANTS	Cinéma	Carine Tardieu	Fanny Ardant, Melvil Poupaud	108.810 €	108.810 €
ON EST FAIT POUR S'ENTENDRE	Cinéma	Pascal Elbé	Pascal Elbé, Sandrine Kiberlain	108.810 €	Entre 108.810 € et 118.810 € en fonction de la date de remboursement
ANA FILOUTE	TV	Wassim Boutaleb	N/A	217.620 €	Entre 217.620 € et 227.620 € en fonction de la date de remboursement
TROPIQUES CRIMINELS SAISON 2	TV	Denis Thybaud, Ivan Piettre	Sonia Rolland	108.810 €	Entre 108.810 € et 113.810 € en fonction de la date de remboursement
STALK SAISON 2	TV	Simon Bouisson	Carmen Kassovitz	108.810 €	Entre 108.810 € et 118.810 € en fonction de la date de remboursement
Total				1.088.100 €	Entre 1.088.100 € et 1.158.100 € en fonction des dates de remboursement
Taux de recouvrement brut garanti					100 % à 106 %

Conformément à nos engagements, ces investissements adossés représentent 30% de l'ensemble de nos investissements.

- **Investissements en association au développement :**

SG IMAGE 2019 a créé SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2019, filiale au capital de 725.400 € consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Cette filiale a investi 100% de son capital dans le développement de 31 œuvres à travers 8 conventions de développement.

Société de production	Genre	Œuvres financées	Investissement en développement	Recettes
24 25 FILMS	Cinéma	<i>Harem – L'accordeur – Camélia – 2 sœurs – Objectopia</i>	110.000 €	110.720 €
DE L'AUTRE COTE DU PERIPH	Cinéma	<i>Un rêve étoilé – Sound System – Mino</i>	71.350 €	35.000 €
DOMINO FILMS	Cinéma	<i>Appel d'air – Coucou – La courbe – La théorie de l'information</i>	71.350 €	71.350 €
QUAD CINEMA	Cinéma	<i>15 Books – Bang Bang – Madame la Présidente</i>	110.000 €	110.117 €
MOTHER PRODUCTIONS	TV	<i>Accros – Purple – Prière d'enquêter</i>	86.350 €	86.350 €
NOLITA TV	TV	<i>Démence – Par amour – Meta – Soleil Noir – Thierry Coste – Gare de Lyon</i>	56.350 €	-
PING ET PONG PRODUCTIONS	TV	<i>Rungis – Ici – Aliénor d'Aquitaine</i>	20.000 €	20.000 €
THE OLIGARCHS PRODUCTIONS	TV	<i>La maison – Furtifs – Mercato – War Lady</i>	200.000 €	-
TOTAL		31 œuvres	725.400 €	433 537 €

Faits marquants de l'exercice

- *Une jeune fille qui va bien* (plus de 160 000 entrées) a fait l'objet de séances spéciales durant la Semaine de la critique du Festival de Cannes 2021 ;
- *Une Affaire française*, diffusé sur TF1 en septembre et octobre 2021, a rassemblé en moyenne plus de 3 millions de téléspectateurs, dont plus de 4 millions pour le premier épisode.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les équipes de SG IMAGE 2019 vont dès lors concentrer leurs efforts sur la gestion du catalogue et l'encaissement des recettes générées par les droits acquis via les investissements en association à la production et en développement.

Par ailleurs, de nombreuses œuvres du catalogue d'investissement en développement de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2019 devraient continuer à être mises en production permettant à notre filiale de recouvrir tout ou partie de son apport.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Principaux risques et incertitudes

Néant.

Prise de participations – Filiales - Succursales

SG IMAGE 2019 a créé SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2019, filiale au capital de 725.400 €, consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Le capital de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2019 est détenu à 100% par SG IMAGE 2019.

La Société ne détient pas d'établissement secondaire.

Activités en matière de recherche et développement

La Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité qui puisse entrer dans la catégorie des activités de recherche et de développement au sens de la Loi.

Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de (314 791) € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Perte de l'exercice : (314 791) €

- au poste « report à nouveau », soit la somme de : (314 791) €

Le compte « Report à nouveau » serait ainsi porté de (325.279) euro à (640 070) euros.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des articles L.441-14 et D.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez, dans le tableau ci-après, la décomposition, à la clôture des deux premiers exercices, du solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs HT (en €)				
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2021	-	-	-	-
31/12/2020	80 000 €	-	-	-

Toutefois, la Société ne disposant pas des outils nécessaires permettant de le produire en totalité, les informations fournies ne sont pas exhaustives.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

Montant des dividendes

Aucun dividende n'a été distribué au titre du premier exercice social de la Société.

Tableau des résultats

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des deux derniers exercices écoulés.

Conventions visées aux articles L.225-38 du Code de commerce

La Société a signé le 16 janvier 2020 une convention d'assistance administrative et d'ingénierie financière avec la société BELLINI PARTNERS entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Il est rappelé que les caractéristiques de cette convention ont été présentées dans le prospectus d'offre au public des actions de la SOFICA visé par l'AMF et l'accord sur les termes de cette convention a fait partie des actes accomplis pour le compte de la Société en formation et repris par l'Assemblée générale constitutive.

Nous vous invitons à ce titre à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Actionariat

SG IMAGE 2019 n'emploie aucun salarié. Par conséquent, la participation des salariés au capital social est nulle.

Aucun actionnaire ne détient directement ou indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de SG IMAGE 2019.

Situation des mandats des mandataires sociaux

Aucun des mandats n'est arrivé à son terme.

Situation du mandat du commissaire aux comptes

Le mandat du Commissaire aux comptes n'est pas encore arrivé à expiration.

Présentation des comptes annuels

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Votre Commissaire aux comptes relate, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

II - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés durant l'exercice 2021 :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés au cours de l'exercice 2021.

Monsieur Niels Court-Payen, Président du Conseil d'Administration, est également :

- Président des sociétés Bellini Partners et A Plus Finance
- Membre et Président du Conseil d'Administration des sociétés A Plus Image 7, A Plus Image 8, SG Image 2017, SG Image 2018, SG Image 2020 et Bellini Films
- Membre et Président du Conseil d'Administration des SPPICAV A Plus Génération 2 et SPPICAV Génération 3

Madame Caroline Dhainaut, Directrice Générale, est également :

- Directrice Générale des sociétés SG Image 2017, SG Image 2018 SG Image 2020 et Bellini Films

Monsieur Edouard de Vesinne, Administrateur, est également :

- Président de la société Incognita Films
- Président de la société Incognita Télévision
- Président de la société Hanoï
- Président de la société Naïma

Monsieur Camille Trumer, Administrateur, est également :

- Président de la société La Company de la Seine SASU

Rémunération des administrateurs

Conformément au Prospectus, il a été décidé de ne pas rémunérer les administrateurs.

Conventions visées aux articles L.225-37-4 du Code de commerce

Aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)

Néant.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Nous vous rappelons que lors du Conseil d'Administration du 31 janvier 2020, il a été décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions qui vous sont présentées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Niels Court-Payen
Président du Conseil d'Administration

ANNEXE

RESULTATS FINANCIERS DES 2 DERNIERS EXERCICES SOCIAUX

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/21 au 12/21	Exercice 01/20 au 12/20	Exercice N-2	Exercice N-3	Exercice N-4
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	4 030 000	4 030 000			
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	40 300	40 300			
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes					
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	-130 975	-323 235			
- Impôts sur les bénéfices					
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	-314 791	-325 279			
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	183 815	2 044			
- Résultat distribué (D)					
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	-3,25	-8,02			
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	-3,25	-8,02			
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	-7,81	-8,07			
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
- Montant de la masse salariale de l'exercice					
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)					